

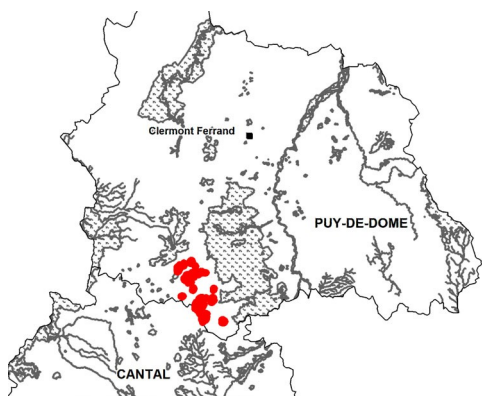


Évaluation des incidences NATURA 2000

Auvergne
Puy-de-Dôme



Source photo : Docob Cézallier



Site >> Cézallier

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :

Habitats

N° D'IDENTIFICATION UE :

FR8301040 « Cézallier »

DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :

Cantal (5 %), Puy-de-Dôme (95 %)

COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :

Anzat-le-Luguet, Besse, Compains, Egliseneuve-d'Entraigues, La Godivelle, Montgreleix (Cantal), Picherande, Saint-Alyre-ès-Montagne.

SURFACE :

2 170 ha

SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :

Site comptant plusieurs entités (16) à l'extrême sud-ouest du Puy-de-Dôme, empiétant sur le nord-ouest du Cantal, à l'est du site « Artense » (FR8301039), à l'ouest du site « Gîtes du pays des Couzes » (FR8302012) et de la ZPS « Pays des Couzes » (FR8312011).

DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :

Validé le 01/12/2010

STRUCTURE ANIMATRICE :

PNR des Volcans d'Auvergne
Contact : Luc Béleugnier, Cécile Birard
Château de Montlosier
63970 Aydat
04 73 65 64 00
cbirard@parcdesvolcans.fr
natura2000@parcdesvolcans.fr



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes	Communautés pionnières rases (espèces de petite taille), aquatiques ou amphibiens, annuelles ou pérennes, des bords d'étangs, de lacs ou de mares, se développant dans les zones d'atterrissement relativement pauvres en nutriments ou lors de l'assèchement périodique de ces zones humides	Mauvais / favorable 21,84 ha (1 % du site) Partie nord : typique sur les lacs de Bourdouze, Montcineyre et d'En-Haut à La Godivelle. Composé uniquement de Flûteau nageant sur la plaine de Montcineyre. Partie sud : estimation en cours (découvert en 2010) Intérêt patrimonial fort.	Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations) et développement des roselières	Ne pas planter à proximité immédiate de l'eau Pratiquer un fauchage (roselières), une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux Maintenir le milieu ouvert (mais sans surpâturage)
			Fertilisation favorisant l'eutrophisation	Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant
			Chaulage des étangs	Ne pas chauler
			Déracinement des plantes typiques (curage trop brutal de la vase, piétinement, passage d'engins, arrachage lié aux activités de loisirs : baignade, nautisme, pêche...) et consommation par les rats	Rendre ces pratiques moins traumatisantes (un piétinement modéré est même favorable) ou créer des zones d'exclusion
			Introduction de plantes invasives concurrentes	Lutter par arrachage mécanique
			Introduction de poissons	Proscrire
			Maintien d'un niveau d'eau élevé en été pour les activités de loisirs	Favoriser le marnage annuel
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer
4030 Landes sèches européennes	Landes assez sèches à sèches en climat (sub)atlantique, sur sols siliceux des plaines et basses montagnes, riches en bruyères, ajoncs, genêts...	Mauvais / Landes montagnardes : 40,56 ha (1,9 % du site) dans la partie sud, sur les fortes pentes du mont Chamaroux et du cirque d'Artoux. Peu pâturées ou hors des zones de pâturage ; état de conservation favorable. Landes montagnardes chaudes : 1,69 ha (0,1 % du site) dans la partie nord, uniquement sur la bordure nord du lac de Montcineyre : bande de quelques mètres de large en lisière de la pessière, non pâturée ; état de conservation défavorable mauvais (évolution vers un habitat forestier déjà amorcée).	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations) et envahissement par la Fougère-aigle	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)
			Tassement du sol (lié à la fréquentation, à des travaux...)	Canaliser la fréquentation touristique, si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés, éviter toute intervention sur le sol
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
			Fertilisation du sol	Ne pas amender
5120 Formations montagnardes à Genêt purgatif	Landes à Genêt purgatif des montagnes sud-ouest européennes, souvent associées aux formations à Genévrier nain ou aux landes-hérissées (landes basses, denses et épineuses), et	Favorable / favorable 1,17 ha (0,05 % du site) Uniquement présent dans la partie sud, sur le communal de Fraud. Tend à	Colonisation progressive par la forêt	Pratiquer un débroussaillage manuel ou mécanisé Exercer un pâturage extensif régulier (bovin ou mixte bovin/ovin), à forte charge et de courte durée (de juillet à fin septembre) sur les zones

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	physionomiquement similaires à ces dernières.	évoluer vers une strate arbustive.		herbacées
			Reboisements artificiels	Ne pas planter
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique, de façon cyclique (tous les 15 ans)
6230* Formations herbeuses à Nard	Pelouses fermées à Nard des zones collinéennes ou montagnardes, en stations acides, assez sèches à sèches, caractérisées par une végétation très variée (sites remarquables par leur nombre d'espèces, non dégradés de façon irréversible par le surpâturage).	Mauvais / favorable à défavorable 974,49 ha (44,8 % du site), dont 211,77 ha dans la partie nord et 762,71 dans la partie sud. Très bien représentées. Pelouses pâturées de manière extensive, plus ou moins riches selon l'intensivité du pâturage. Habitat de la Gentiane jaune et de l'Arnica des montagnes.	Colonisation par les landes et les résineux Fertilisation minérale, drainage, écobuage, piétinement, plantations	Maintenir le pâturage extensif (de l'ordre de 0,4 à 0,6 UGB/ha) Eviter ces pratiques
6410 Prairies à Molinie	Prairies à Molinie des plaines et montagnes, sur sols à humidité variable (fluctuations de la nappe phréatique : assèchement estival possible), acides à calcaires et pauvres en nutriments (azote et phosphore), issues d'une fauche tardive ou de la dégénérescence de tourbières drainées, à l'exclusion des prairies pauvres en espèces.	Mauvais / inconnu 207,43 ha (9,5 % du site), dont 65,16 ha dans la partie nord et 142,28 ha dans la partie sud. Prairies riches dominées par le Jonc acutiflore ou la Molinie bleue. Variabilité assez importante. Plusieurs espèces d'intérêt patrimonial présentes.	Enrichissement accéléré du milieu par surpiétinement du bétail et surfertilisation des parcelles agricoles voisines Colonisation par les ligneux Perturbation de l'hydrologie par drainage	Freiner l'eutrophisation en contrôlant le bétail et en amendant moins les parcelles voisines Maintien du caractère ouvert du milieu grâce à un pâturage extensif et tardif Restaurer ou améliorer l'hydrologie en proscrivant le drainage
6430 Mégaphorbiaie s eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat / - prairies dominées par la Filipendule. Grande variabilité. Colonisées et dominées par des espèces rudérales (Estivadoux, sagne de La Godivelle) ; état de conservation favorable à défavorable mauvais. 25,89 ha (1,2 % du site), dont 2,72 ha dans la partie nord et 23,17 ha dans la partie sud. - mégaphorbiaies : à Campanule à larges feuilles sur éboulis, souvent au pied de falaises, sous la hêtraie-sapinière (fort intérêt patrimonial) ; à Adénostyle sur de toutes petites zones en lisière de la hêtraie-sapinière ; état de conservation favorable. 1,36 ha (0,1 % du site), uniquement au cirque d'Artoux (partie sud). - groupements : à Calamagrostide sur de très faibles surfaces (lisière forestière, sur de fortes pentes) ; à Fétuque paniculée en exposition plus chaude, souvent	Comblement et drainage (envahissement par les calamagrostides, les ligneux : saules...) Introduction de plantes envahissantes	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		pâturés, moins typiques ; état de conservation favorable. 5,14 ha (0,2 % du site), uniquement au cirque d'Artoux et sur le mont Chamaroux.		
6520 Prairies de fauche de montagne	Prairies de fauche mésophiles sur sols plutôt neutres, en général au-dessus de 600 m, hautes et riches en espèces colorées (souvent dominées par les composées, ombellifères, campanules, renoncules, légumineuses, gentianes, scrophulaires...)	Inconnu / favorable à défavorable	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire)
		132,85 ha (6,1 % du site), dont 34,96 ha dans la partie nord et 97,88 ha dans la partie sud.	Colonisation par les landes et les résineux	Eliminer les ligneux colonisateurs ; ne pas planter
		Prairies à grande diversité floristique, riches en graminées et légumineuses, surtout en bordure de la tourbière de La Barthe et au sein du bassin versant des sagnes de La Godivelle et des Chastelets.	Colonisation par les plantes invasives	Eliminer
7110* Tourbières hautes actives	Tourbières acides, pauvres en éléments minéraux nutritifs, surtout alimentées par les précipitations, à niveau d'eau plus élevé que la nappe phréatique environnante, avec une végétation de plantes vivaces dominée par les buttes à sphaignes colorées (permettant la croissance de la tourbière)	Mauvais / favorable à défavorable mauvais	Piétinement des buttes à sphaignes	Mise en défens
		119,83 ha prioritaires (5,5 % du site), dont 99,61 ha dans la partie nord et 20,22 ha dans la partie sud.	Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les ligneux)	Canalisation de la fréquentation touristique
		1,41 ha non prioritaire (0,06 % du site) dans la partie sud. Tourbières hautes refuges de plusieurs espèces d'intérêt communautaire, et tourbières hautes plus ou moins asséchées, moins riches mais les plus répandues : 27 ha d'un seul tenant à La Barthe ; aussi à Bourdouze, Fontlonge-Cocudoux, Estivadoux, col de la Chaumoune. Evolution par endroits (Chambedaze, Bourdouze) vers un pré-bois tourbeux. Petite tourbière en bordure du lac de Montcineyre. Habitat pâturé à Estivadoux, Fontlonge Cocudoux et La Barthe en partie (Cézallier nord) et au col de la Chaumoune (Cézallier sud).	Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif
7120 Tourbières hautes dégradées	Tourbières hautes ayant subi des perturbations d'origine humaine en général (conduisant à l'assèchement de leur surface et/ou la moindre abondance d'espèces typiques par rapport aux tourbières hautes actives), mais susceptibles de régénération naturelle dans un délai de 30 ans grâce à une gestion appropriée (restauration de l'hydrologie, de la végétation et de la capacité de formation de tourbe), à l'exclusion des sites à large proportion de	Inadéquat / défavorable inadéquat	Piétinement des buttes à sphaignes	Mise en défens
		29,39 ha (1,4 % du site), dont 18,67 ha dans la partie nord et 10,71 ha dans la partie sud.	Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les ligneux)	Canalisation de la fréquentation touristique
		Prairie à Molinie en touradons en périphérie des tourbières hautes actives, issue de la dégradation d'une tourbière par la plantation de résineux (plaine de Montcineyre).	Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif
				Proscrire ces pratiques

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	tourbe dénudée, dominés par les cultures ou dont la végétation tourbeuse a disparu suite à la présence de bois fermés.	Pas d'espèces remarquables hormis la Ligulaire de Sibérie.		
7140 Tourbières de transition et tremblantes	Pelouses tremblantes ou flottantes (radeaux) en surface d'étendues d'eau pauvres en éléments minéraux nutritifs, aux communautés végétales variées (dominante des petites laïches, associées aux sphaignes et autres mousses)	Mauvais / favorable à défavorable mauvais 42,56 ha (2 % du site), dont 17,85 ha dans la partie nord et 24,71 ha dans la partie sud. Bien représentées au sein des complexes tourbeux. Grande variabilité : flore peu diversifiée sur sol marécageux, nombreuses espèces d'intérêt communautaire sur sol tourbeux. Lacs d'En-Bas, de Bourdouze, de Montcineyre.	Piétinement des communautés végétales typiques	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique
			Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les ligneux ou les hautes herbes : calamagrostides)	Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif
			Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Proscrire ces pratiques
7150 Dépressions sur substrats tourbeux	Communautés pionnières et constantes (rhynchosporées, rossolis, Lycopode inondé) sur tourbe humide ou sable parfois, se formant sur les zones décapées des tourbières, les endroits érodés (par ruissellement ou gel) des landes humides et tourbières, les zones de fluctuation des mares pauvres en éléments nutritifs.	Mauvais	Piétinement des communautés végétales typiques	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique
			Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les ligneux)	Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif
			Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Proscrire ces pratiques
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et Crassulacées (plantes grasses comme les orpins)	Favorable / inconnu 0,71 ha (0,03 % du site), dans la partie sud. Hauts de falaises et falaises inclinées exposées à l'est dans le cirque d'Artoux. Végétation d'herbacées assez dense.	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes pour le bétail ou les herbivores sauvages)	Mettre en défens les sites trop aboutis Maintenir un pâturage occasionnel par le bétail
			Affouragement du bétail sur l'habitat favorisant l'enrichissement en matière organique	Nourrir le bétail en dehors de l'habitat
			Envahissement par les ligneux	Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe
9120 Hêtraies acidiphiles atlantiques à Houx	Hêtraies à Houx sur sol acide des plaines et montagnes, en climat atlantique humide (arrosé), intégrant les hêtraies-chênaies, hêtraies-sapinières ou hêtraies pures	Inconnu / moyennement favorable 11,65 ha (0,5 % du site), dans la partie sud. Uniquement au cirque d'Artoux, assez peu caractéristique du fait de la forte humidité du milieu et de la situation originale du cirque en limite de plusieurs influences climatiques.	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie	Eviter les coupes trop importantes et maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ouvert, favoriser le mélange des essences
				Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre
				Conservier les arbres morts ou vieillissants, si possible loin des chemins pour éviter les vis-à-vis avec les promeneurs
				Ne pas planter d'essences non locales : résineux...
				Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			Utilisation de produits agropharmaceutiques	Eviter
			Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée	Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées
			Diminution / disparition au profit de la hêtraie-sapinière	Créer des corridors biologiques pour diminuer l'isolement de l'habitat
91D0* Tourbières boisées	Forêts de feuillus (Bouleau pubescent) ou de conifères (Epicéa, Pins sylvestre et à crochets) sur substrat tourbeux, le niveau de la nappe phréatique étant toujours élevé et l'eau très pauvre en éléments nutritifs (tourbières hautes et bas-marais acides), avec des espèces caractéristiques telles que la Bourdaine, les airelles, sphaignes ou laïches.	Inadéquat / - pineraies tourbeuses de Pin à crochets : essentiellement au sein de l'entité de La Barthe (un peu dans la plaine de Montcineyre) ; en contact spatial étroit avec les boulaies tourbeuses et marécageuses et les tourbières hautes actives. Formation exemplaire à l'échelle de l'Auvergne, à l'intérêt patrimonial renforcé ; état de conservation favorable. 7,4 ha (0,3 % du site), dans la partie nord. - boulaies pubescentes tourbeuses : petites surfaces au sein de boulaies et saulaies marécageuses ou en situation de transition entre un habitat tourbeux et un habitat marécageux ; état de conservation inconnu. 3,26 ha (0,2 % du site), dans la partie nord.	Evolution vers la pineraie sèche Piétinement par le bétail Assèchement lié au drainage	Maintenir le caractère humide Mettre en défens Proscrire le drainage

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1065 Damier de la succise	Papillon de 15-21 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes antérieures fauve pâle dessus avec des dessins noirs d'importance variable, aux ailes postérieures également fauves dessus mais avec une série complète de points noirs dans la bande orange (ceux-ci visibles sur le revers et alors auréolés de jaune clair) ; femelle plus grande. Adeptes des milieux abritant sa plante-hôte (Succise des prés) : prairies et bas-fonds humides, tourbières, mais aussi pelouses et prairies sèches et calcaires.	Inadéquat / favorable Quelques centaines d'individus répartis sur 10 entités sur le Cézallier nord et sud. Populations dispersées mais plus ou moins connectées (fonctionnement en métapopulation) en fonction du paysage, avec 2 populations sources : tourbières de Chambedaze et de la plaine Jacquot. D'autres stations doivent exister en dehors du site dans le secteur.	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Enrayer la fermeture des milieux via un pâturage extensif par des bovins (0.4 à 0.7 UGB à l'hectare)
			Amendements des pelouses et prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment de la plante-hôte	Ne pas amender
			Fauche des pelouses, prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire	Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
4038 Cuivré de la bistorte	Petit papillon (23-27 mm d'envergure) relativement variable, mâle à reflet violet s'étendant largement sur le dessus brun et orange des ailes, femelle au reflet le plus souvent limité à une ligne de taches bleues brillantes sur le bord des ailes ; dessous des ailes antérieures orangé, avec des chevrons blancs et noirs limitant la marge orange des ailes. Relicte glaciaire adepte des lieux fréquentés par sa plante-hôte la Renouée bistorte : prairies marécageuses, bordures de tourbières, clairières humides et hautes herbes, en stations abritées, peu acides et proches de lisières forestières, jusqu'à 1800 m d'altitude.	Mauvais / favorable mais à surveiller Quelques centaines d'individus répartis sur 12 entités ou à proximité du périmètre initial sur le Cézallier nord et sud. Populations dispersées mais plus ou moins connectées (fonctionnement en métapopulation) en fonction du paysage, avec 2 populations sources : lac d'en Bas de La Godivelle et Vassivière. Certaines stations sont assez faibles.	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Enrayer la fermeture des milieux via un pâturage extensif
			Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment des plantes-hôtes	Ne pas amender
			Fauche des prairies pendant la période de développement larvaire	Agir en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Travaux forestiers pendant la période de développement larvaire	
			Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau			
1092 Ecrevisse à pattes blanches	Espèce au corps allongé (8-12 cm) et aplati, recouvert d'une carapace ; yeux portés par un pédoncule mobile, longues antennes, 5 paires de pattes, les 3 premières terminées en pinces ; dimorphisme sexuel croissant avec l'âge (élargissement de l'abdomen de la femelle et développement des grandes pinces du mâle) ; dessus en général vert bronze à brun sombre, dessous pâle notamment au niveau des pinces, rostre en triangle à crête médiane peu marquée et non denticulée. Adeptes des eaux pérennes claires, fraîches, peu profondes, bien oxygénées, plutôt calcaires et riches en abris variés (cailloux, blocs, racines, bois morts, herbiers aquatiques), même stagnantes.	Mauvais / défavorable mauvais Présence jusqu'en 2006 uniquement dans le lac Pavin. Disparition de la population en lien avec une possible épidémie et l'altération physique du lac Pavin et de sa qualité d'eau.	Atteintes physiques aux cours d'eau : recalibrage et curage	Préserver l'habitat de l'espèce en évitant ces atteintes
			Altération de la qualité de l'eau (pollutions, rejets, lâchers de barrages accroissant la turbidité...)	Maintenir / restaurer la qualité de l'eau
1355	Grand Mustéridé (70-90 cm de	Favorable / favorable	Pollution de l'eau	Ne pas polluer l'eau

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
Loutre d'Europe	long, 30-45 cm pour la queue marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés. Adeptes des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)	Présente sur toutes les entités des sites.	Création de pisciculture	La protéger pour éviter les prélèvements de poissons
			Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles
			Déboisement et aménagement des berges	Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves
			Drainage des marais et tourbières, rectification et calibrage des cours d'eau	Ne pas drainer ni rectifier, maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage
			Fragmentation des habitats	Conservier des habitats diversifiés
1386 Buxbaumie verte	Petite mousse surtout reconnaissable à sa grosse capsule (« fruit ») brun jaunâtre plus ou moins ovale (5-7 mm de long), insérée en oblique et par un renflement sur son pied, couverte de papilles irrégulières, se desquamant au milieu dans sa longueur et se détachant en automne (pied pouvant se maintenir d'une année à l'autre). Pionnière sur les bois pourrissants et fissurés non sur pied de conifères (sapins, pins, épicéas) et plus rarement de feuillus (chênes, Hêtre), en conditions ombragées et très humides (ubacs surtout), très rarement à même le sol.	Favorable / défavorable mauvais 3 populations de quelques individus sur le Cézallier nord et sud. 4 et 7 pieds observés dans les plantations de résineux au niveau des lacs Pavin et de Montcineyre. Au cirque d'Artoux, 2 pieds observés dans un talweg en versant nord au sein d'une sapinière-hêtraie.	Coupes rases provoquant des mises en lumière importantes et le dessèchement des stations	Constituer des îlots de vieillissement (au moins un are par hectare) Maintenir des futaies irrégulières favorisant la persistance d'un couvert et de strates multiples
			Exploitation des chablis diminuant la masse de bois mort dans les forêts et donc les supports potentiels	Maintenir de gros troncs en travers des lieux humides et ruisselets
			1387 Orthotric de Roger	Mousse mesurant 1-1,5 cm, difficile à déterminer, à feuilles lancéolées lâchement imbriquées, flexueuses à l'état sec et dressées-étalées à l'état humide, de plus en plus longues vers le haut ; capsule (« fruit ») ovale et pâle, émergeant plus ou moins des feuilles. Exclusive des troncs et branches (très rarement des rochers), nécessitant des arbres (érables, Hêtre, Noisetier, Frêne élevé) en milieu ouvert ou boisé mais assez clair, sous climat chaud et humide.
Embroussaillage réduisant l'ensoleillement				
1393 Hypne brillante	Grande mousse à tige rampante à ascendante d'une dizaine de centimètres, aux rameaux de 1-2 cm couverts de feuilles allongées en forme de faux, de taille identique, bosselées et plissées ; teinte typique à l'état frais, jaune doré ou jaune verdâtre à brunâtre, avec des reflets métalliques à l'état sec. Adeptes des milieux ensoleillés plutôt dénudés et couverts d'une fine lame d'eau (peu acide à peu calcaire) : pâturages tourbeux très extensifs (dépressions entre les	Mauvais / défavorable inadéquat à favorable Population importante (plus de 35 m2) sur le Cézallier nord et sud. Non revue à Vassivière et Bourdouze (mais doit toujours être présente à Bourdouze car la tourbière est très bien conservée). Fontlonge-Cocudoux : environ 18 m2 en excellent état dans des marais de	Assèchement des marais par comblement ou drainage	Conservier les marais, bas-marais et tourbières Favoriser le maintien ou la création d'espaces plutôt dénudés et présentant une fine lame d'eau (étrépage/décapage) Favoriser le pâturage extensif (disparition s'il devient trop intensif)

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	buttes de sphaignes), bas-marais à laïches, en petites plaques de quelques mètres carrés parfois.	transition. Chambedaze : effectif assez réduit (3 m2), mais habitats très bien conservés. Redondel, Chastelets, Coualle-Basse et plaine Jacquot : effectifs faibles. Mont Chamaroux : 2 populations de plusieurs m2. Tourbière du lac d'En-Bas : plus de 10 m2 dans une situation naturelle optimale (atterrissement du lac).		
1758 Ligulaire de Sibérie	Composée vivace de 40-150 cm, à tige simple et anguleuse, pourprée en bas, feuilles de la base ovales-triangulaires ou presque sagittées, très grandes (10-25 cm sur 7-20 cm), portées par un long pétiole engainant à sa base, feuilles de la tige peu nombreuses, plus petites et sessiles, fleurs jaunes en épi terminal un peu lâche. Adepte des prairies tourbeuses et marécageuses, tourbières bordant les lacs, hautes herbes (grandes laïches, roseaux...) le long des ruisseaux et fossés, voire des saulaies-boulaies et des bas-marais alcalins, jusqu'à 1500 m d'altitude..	Inadéquat / favorable 17 ha environ sur le Cézallier nord et sud. Belles stations dans presque toutes les entités des sites (milieux très différents). Tailles et densités variables (de 10 individus à plusieurs milliers par exemple : Redondel, Les Chastelets, lac de Bourdouze, Chambedaze et Fontlonge-Cocudoux).	Altération du réseau hydraulique Abreuvement du bétail dans les tourbières Fertilisation minérale et organique, extraction de la tourbe, drainage, chaulage	Maintenir le réseau hydraulique existant dans un bon état Mettre en défens les zones tourbeuses Proscrire ces pratiques
1831 Flûteau nageant	Plante vivace glabre de 10-100 cm, aux longues tiges enracinées aux nœuds ; feuilles basales submergées et filiformes, formant des rosettes denses, celles de la tige flottantes et ovales (1-3 cm de long), portées par un long pétiole et disparaissant l'hiver ; fleurs blanches tachées de jaune au centre, portées par de longs pédoncules naissant des nœuds de la tige, à 3(6) pétales arrondis. Adepte des eaux stagnantes peu profondes et pauvres en nutriments, acides voire peu calcaires : lacs, étangs, mares, fossés et bras morts, parfois cours d'eau lents et ruisseaux à fond argilo-sableux, jusqu'à 1200 m d'altitude.	Mauvais / favorable (Cézallier nord) à défavorable mauvais (Cézallier sud) 9 stations au lac de Bourdouze, au niveau des zones piétinées par les bêtes ou les hommes, ce qui semble convenir au caractère pionnier de l'espèce qui se développe dans les zones perturbées (mises à nu). 2 stations à la plaine et au lac de Montcineyre, peuplements qui ne semblent subir aucune dégradation particulière. Disparu dans le Cézallier Sud.	Altération/destruction des zones humides (drainage, recalibrage des berges...) Fertilisation favorisant l'eutrophisation Chaulage des étangs Déracinement / arrachage par curage trop brutal de la vase, piétinement lié aux activités de loisirs (baignade, nautisme, pêche...) Introduction de plantes invasives concurrentes Maintien d'un niveau d'eau élevé en été pour les activités de loisirs Pollution de l'eau	Proscrire Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant Ne pas chauler Rendre ces pratiques moins traumatisantes ou créer des zones d'exclusion Lutter par arrachage mécanique Favoriser le marnage annuel Ne pas polluer

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Ensemble remarquable de zones humides et de systèmes tourbeux d'altitude à différents stades, en excellent état de conservation, au cœur d'un plateau d'estives et de vastes plantations (tête de bassin versant) et représentant la majorité des zones d'intérêt patrimonial du parc.

La plus grande surface d'habitats d'intérêt communautaire concerne les prairies fauchées et les pelouses et landes acides (53 %), dont le Cézallier est l'un des principaux bastions auvergnats. L'entité du cirque d'Artoux (sur la commune d'Anzat le Luguët) constitue à elle-seule une originalité exceptionnelle en terme de patrimoine tant naturel que paysager par sa diversité de milieux.

Les milieux humides les plus remarquables sont représentés par la tourbière de La Barthe (exceptionnelle en Auvergne par sa surface de 27 ha et sa pineraie tourbeuse), le lac-tourbière de Chambedaze (présentant tous les stades d'évolution d'une tourbière et dans un exceptionnel état de conservation), les herbiers lacustres à Littorelle des lacs de Bourdouze, Montcineyre et d'En-Haut à La Godivelle et celui de Flûteau nageant sur la plaine de Montcineyre.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

- Promouvoir une gestion des prairies conciliant rentabilité économique et richesse écologique
 - conserver et améliorer les prairies d'intérêt communautaire grâce à des pratiques adaptées ;
 - préserver les zones les plus fragiles (milieux associés aux zones humides) ;
 - reconquérir les espaces en voie de fermeture et adapter le pâturage en sous bois.

- Préserver une qualité et une quantité de l'eau compatibles avec le bon état écologique des lacs et des zones humides
 - assurer une gestion agricole et forestière respectueuse de la ressource en eau et de sa qualité à l'échelle du bassin versant des zones humides ;
 - préserver les zones les plus fragiles (milieux associés aux zones humides) ;
 - participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de projets de restauration de la fonctionnalité de lac et/ou de zone humide en collaboration avec d'autres structures.

- Promouvoir une gestion forestière intégrant la richesse écologique et une diversification d'usages
 - assurer une gestion forestière respectueuse de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant des zones humides ;
 - préserver les zones les plus fragiles (milieux associés aux zones humides) ;
 - expérimenter le pâturage en sous-bois.



SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne :

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r316.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site des services de l'Etat du Cantal :

<http://www.cantal.gouv.fr>

Site des services de l'Etat du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr>

SOURCES

Opérateur : PNR des Volcans d'Auvergne

Document d'objectifs Sites Natura 2000 Cézallier « FR8301040 »

Charte Natura 2000 Sites Natura 2000 Cézallier « FR8301040 »

Danton, Ph., Baffray, M., 1996. Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, 294 p.

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

INTERLOCUTEUR À LA DDT DU PUY-DE-DÔME

Julien CHAMBONNIERE

Service Eau Environnement Forêt

Tel 04-73-42-16-41

Mel : julien.chambonniere@puy-de-dome.gouv.fr

Version 2016

